

Bonjour à toutes et à tous,

Nous voici à la veille de la rentrée, nous venons de recevoir le protocole sanitaire. Voici quelques informations pour cette nouvelle année.

**Mardi 1<sup>er</sup> septembre,**

- Les listes des classes seront affichées au portail sur le parking du Bœuf Rouge.
- **Maternelle** : Les parents pourront accompagner leurs enfants dans leur classe respective.
- **Elèves de CP** : Ils seront accueillis sur la cour du haut avec leurs parents par leurs enseignantes : Mme Lydie Jouzeau et Mme Clémentine Peigné.
- **Nouveaux élèves** : Les parents pourront rentrer dans l'établissement avec leurs enfants.
- **Anciens élèves qui rentrent en** : CE1, CE2, CM1, CM2 : Les élèves seront accueillis sur le plateau **sans leurs parents** pour éviter les attroupements.
- **Le port du masque est obligatoire pour tout adulte à l'intérieur de l'établissement.**

## Mesures sanitaires



### Avant de quitter la maison

En cas de symptômes ou de sensation de fièvre, veillez à prendre la température de votre enfant. Si elle est supérieure à 38° C, votre enfant doit rester à la maison.

Si une personne est porteuse du virus au sein du foyer, vous devez garder votre enfant à la maison. Des cours à distance lui seront proposés.



### Hygiène des mains

Les élèves se lavent les mains, a minima :  
- à l'arrivée dans l'établissement ;  
- avant chaque repas ;  
- après être allé aux toilettes ;

### Le soir en arrivant à la maison



### Dans la cour de récréation

- L'accès aux espaces et jeux collectifs ainsi qu'aux bancs est autorisé.  
- La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe est également permise : ballons, etc.



### Que se passe-t-il si un élève présente des symptômes ?

L'élève est isolé avec un masque sous la surveillance d'un adulte qui porte également un masque. Vous serez rapidement contacté par l'école ou l'établissement qui vous invitera à vous rapprocher de votre médecin avant tout retour en classe.



### Après la classe

- Le nettoyage des sols, des grandes surfaces ainsi que des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour.  
- Les locaux sont aérés au minimum toutes les 3 heures pendant au moins 15 minutes.